COMMUNE DE MOLITG LES BAINS

Compte rendu de la séance du 20 avril 2023

Date de convocation : 14/04/2023
Date du conseil : 20/04/2023
Heure de la séance: 16 h 00
Présents : Gérard QUES, Michel GIBERT, Daniel MAROUBY, Danielle CHRISTIEN, Nikki CLARK, Edmond QUES, Nicolas TUBERT, Jean GAVOILLE, Olivier SCHOCK
Secrétaire(s) de la séance: Danielle CHRISTIEN

I - **Charte d'engagement municipale**

Monsieur le Maire demande aux élus les remarques qu'ils ont à formuler sur la Charte d'engagement municipale, qui met en place un plan d'action d'urgence et de responsabilité face à la sécheresse, document distribué lors de la précédente réunion.
Conscients de la situation critique actuelle, il est décidé que plusieurs actions soient mises en place, dans les meilleurs délais et, à l'unanimité, le Conseil Municipal :
S'ENGAGE dans l'effort collectif en adoptant les neuf engagements de la charte d'engagement municipale proposée par Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales et Monsieur le Président de l'Association des Maires et Adjoints du département ;
DESIGNE Monsieur Gérard QUÈS, Maire, comme élu référent "Eau" de la Commune ;
DEMANDE à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales l'obtention d'une dérogation pour permettre l'arrosage des jardins potagers familiaux ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de cette décision.
Une réunion publique est programmée pour le 05 mai à 18 heures, des récupérateurs d'eau vont être installés sur les bâtiments communaux, l'achat de mousseurs (Via l'AMF66) est prévu pour une distribution aux administrés.

II - Questions diverses :

Monsieur le Maire informe que la société qui assure la maintenance du photocopieur a été retenue pour : le changement du standard téléphonique et la gestion des lignes téléphoniques. Un devis a également été demandé pour la Wifi du camping et l'acquisition d'un écran tactile connecté. Une démonstration sur l'utilisation de ce dernier est prévue le vendredi 28 avril à 10 heures. Information sur l'interdiction préfectorale de "feux à l'air libre" et sur le passage du rallye du 06 mai.

La séance est levée à 17h45.

G. QUÈS		M. GIBERT	
D. MAROUBY		E. QUÈS	
D.CHRISTIEN		N. CLARK	
N. PASTRE	**Absente**	J. GAVOILLE	
N. LIÉGEOIS	**Absent**	O. SCHOCK	
N. TUBERT			